COMMUNE DE BEAUSSAIS-SUR-MER

DECLARATION PREALABLE ABANDON DU PROJET EN COURS D'INSTRUCTION

Demande déposée le 11/07/2024	
Par:	Madame DUPONT Pascale
Demeurant à :	La Haute Vallée 22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY)
Sur un terrain sis à :	Haute Vallée (La) 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 G 1621
Nature des Travaux :	L'extension en pignon de l'habitat pour l'aménagement d'une salle d'eau

Nº DP 022 209 24 C0096

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 11/07/2024 par Madame DUPONT Pascale, demeurant La Haute Vallée à BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY), (22650);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'extension en pignon de l'habitat pour l'aménagement d'une salle d'eau,
- sur un terrain situé Haute Vallée (La), BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 7,16 m²;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu le courrier en date du 21/10/2024 demandant l'annulation de la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 2 4 OCT. 2024 Le Maire,

